

Conserver cette carte au moins 5 mois après votre dernier traitement par ENSPRYNG® car des effets indésirables peuvent également se manifester quelque temps après l'administration de la dernière dose d'ENSPRYNG®. Si vous constatez l'apparition d'effets indésirables survenant après le traitement par ENSPRYNG®, demandez conseil à votre médecin ou au personnel médical.



ENSPRYNG® ▼ (Satralizumab) Carte patient

Mon traitement ENSPRYNG®:*

Début du traitement:

Dernier traitement:

Contacts:

Nom du patient:

Nom du médecin:

N° de téléphone du médecin:

Cette carte patient contient d'importantes informations de sécurité que vous devez connaître avant, pendant et après votre traitement par ENSPRYNG®.

- Montrez cette carte à TOUS les médecins qui vous traitent, et pas uniquement au spécialiste qui vous a prescrit ENSPRYNG®.
- Pour plus d'informations, lisez la notice d'emballage d'ENSPRYNG®.

* Veuillez vous assurer d'avoir la liste des autres médicaments que vous prenez à chaque consultation chez le médecin.



Roche Pharma (Suisse) SA
4052 Bâle

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité. Vous pouvez y contribuer en signalant tout effet secondaire. Merci de déclarer les effets indésirables à Roche Pharma (Suisse) SA (switzerland.ds@roche.com) ou à Swissmedic (www.swissmedic.ch).

Quelles sont les précautions à observer lors de la prise/de l'utilisation d'ENSPRYNG®?

Infections

Vous ne devez pas prendre ENSPRYNG® si vous présentez une infection active. Vous devez également informer votre médecin si vous souffrez d'infections récidivantes ou de maladies sous-jacentes susceptibles de favoriser une infection (par ex. diverticulite, diabète, pneumopathie interstitielle, tuberculose, hépatite B).

- Contactez également votre médecin si vous constatez les signes d'une infection, entre autres:
 - Fièvre ou frissons
 - Toux persistante
 - Mal de gorge ou nouvelles lésions ouvertes (p. ex. boutons de fièvre)

Vaccins

- Informez votre médecin de tout vaccin effectué ou prévu. Votre médecin vérifiera si vous avez besoin de vaccins avant de commencer le traitement par ENSPRYNG®.

Réactions d'hypersensibilité

- Votre médecin vérifiera si, dans votre cas, l'administration à domicile d'ENSPRYNG® est adaptée. Si vous effectuez vous-même les injections à domicile et que vous ressentez les symptômes indiquant une réaction allergique, attendez avant toute nouvelle administration et consultez votre médecin.
- Si vous présentez une réaction d'hypersensibilité pendant ou après l'injection, contactez immédiatement votre médecin. Ne vous administrez pas la dose suivante avant de l'avoir contacté.

- Informez immédiatement votre médecin si vous constatez l'un des signes suivants pendant ou après le traitement par ENSPRYNG®:
 - rougeur, démangeaisons ou douleurs (en particulier au site d'injection)
 - maux de tête, bouffée de chaleur, diarrhée ou nausée, vertiges, fièvre et étourdissements
 - irritations ou douleur dans la gorge, gonflement de la gorge, essoufflement

Valeurs hépatiques

- ENSPRYNG® peut provoquer une augmentation du taux de certaines enzymes hépatiques dans votre sang pendant le traitement. Votre médecin mesurera peut-être les paramètres hépatiques à l'aide d'un test sanguin.
- Informez immédiatement votre médecin ou le personnel médical si vous présentez, pendant ou après le traitement par ENSPRYNG®, l'un des signes suivants d'une augmentation des enzymes hépatiques:
 - coloration jaune de la peau ou du blanc des yeux (jaunisse)
 - urines foncées
 - sensation de malaise et état maladif

Complications d'une inflammation du côlon

Lors de l'utilisation de médicaments ayant un mode d'action similaire à celui d'ENSPRYNG®, la survenue d'inflammations du côlon et de perforations intestinales a été observée. Un risque accru ne peut donc pas être exclu au cours du traitement par ENSPRYNG®.

- Informez votre médecin avant le premier traitement par ENSPRYNG® en cas d'antécédent éventuel d'inflammations du côlon.
- En cas de douleurs abdominales aiguës, informez immédiatement votre médecin ou le personnel médical.